

II.4.3 – LA STRUCTURE DU PAYSAGE URBAIN : LES PAYSAGES D'ENTREE DE VILLAGE

Les portes et les itinéraires de traversée du territoire communal sont des espaces de référence où se joue l'image des communes. Ces secteurs sont généralement très prisés pour les opérations de développement urbain (foncier disponible, proximité des infrastructures et des services offerts par la commune, présence d'infrastructures d'envergure...) et nécessitent donc une attention particulière en terme de qualité urbaine et paysagère, mais aussi de préservation des espaces naturels et agricoles.

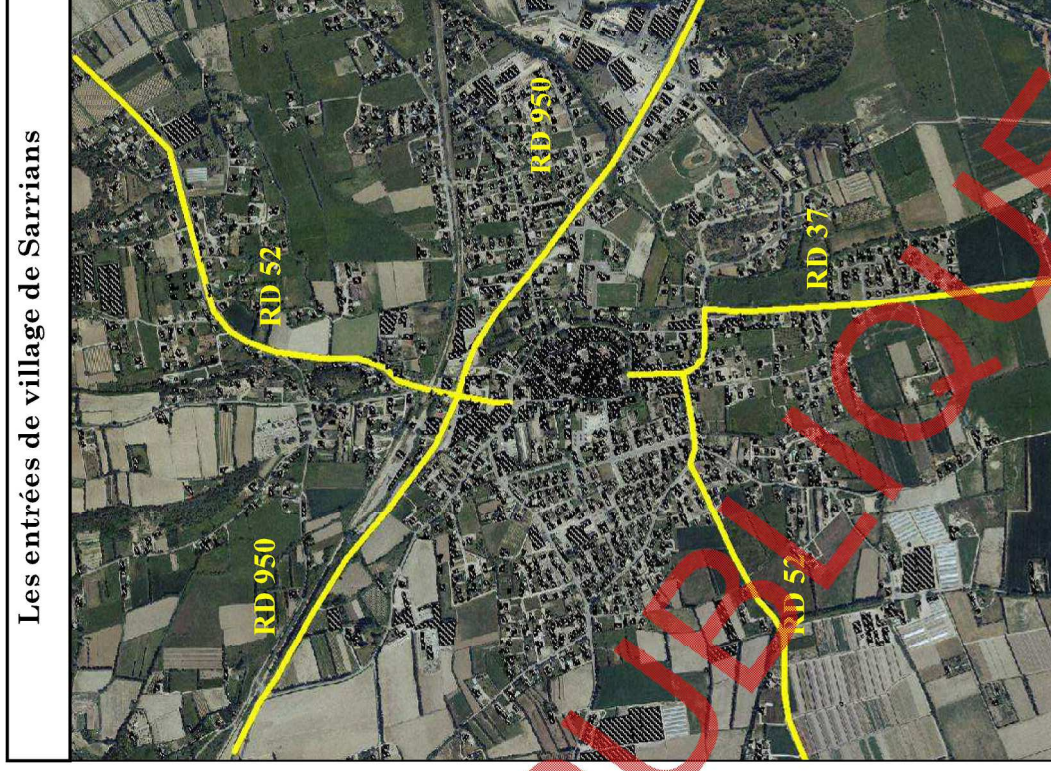
L'article L 111-1-4 du Code de l'Urbanisme et relatif aux « entrées de ville » prévoit des mesures spécifiques pour assurer la protection des terrains situés en bordure des routes classées à grande circulation hors secteur urbain. La RD 950, au centre du territoire communal, est concerné par cette disposition réglementaire.

Dans une soucis d'urbanisation cohérente et coordonnée des entrées de la ville le long des infrastructures, il serait utile que la commune mène une réflexion sur cette problématique ; ceci notamment au regard de préoccupations telles que la protection des personnes contre les nuisances, la sécurité routière, la qualité architecturale, urbanistique et paysagère de ces espaces.

Les entrées de village ne sont pas concernées par cette disposition réglementaire.

La commune de Sarrrians, compte tenu de sa configuration urbaine et de du développement de sa trame viaire, bénéficie d'une desserte en étoile de son noyau villageois. Cependant, les voies départementales se connectent les unes aux autres à proximité ou au sein du centre urbanisé.

Il apparaît en définitive que la commune dispose de 4 entrées de village « stratégiques », matérialisées par la confluence de plusieurs voies départementales. Chaque entrée de village jouit de certaines spécificités (rythme de transition avec la campagne environnante, aspect du noyau urbain, environnement immédiat de l'entrée de village...) qui la rend unique et modifie les perceptions du noyau villageois.





✧ **Entrée de ville 1 : Traversée Est-Ouest du village de Sarrrians, la RD 950**

La route départementale 950, qui s'appelle boulevard du Comtat Venaissin dans la traversée de l'agglomération, a pris naissance vers l'année 1936, elle constitue le démarrage de l'opération par l'achat des terrains pour la création de la déviation de la route nationale n°550.

Depuis sa création, divers aménagements ont été réalisés, dont les plus importants sont :

- en 1980 l'aménagement des carrefours à feux,
- en 1982 la mise en place du carrefour de la zone industrielle,
- en 1984 la mise en oeuvre de bandes cyclables,
- en 1991 la mise en sécurité et l'aménagement paysager de l'entrée ouest.

- Il s'agit d'un axe à trafic intense, il assure les fonctions d'un transit routier et d'une structure urbaine avec des points d'échanges :
- d'une part avec le pôle d'activités Est,
- d'autre part avec les différentes radiales qui viennent converger.

✧ **Entrée de ville 2 : au Sud, RD 31 reliant Sarrrians à Monteux**

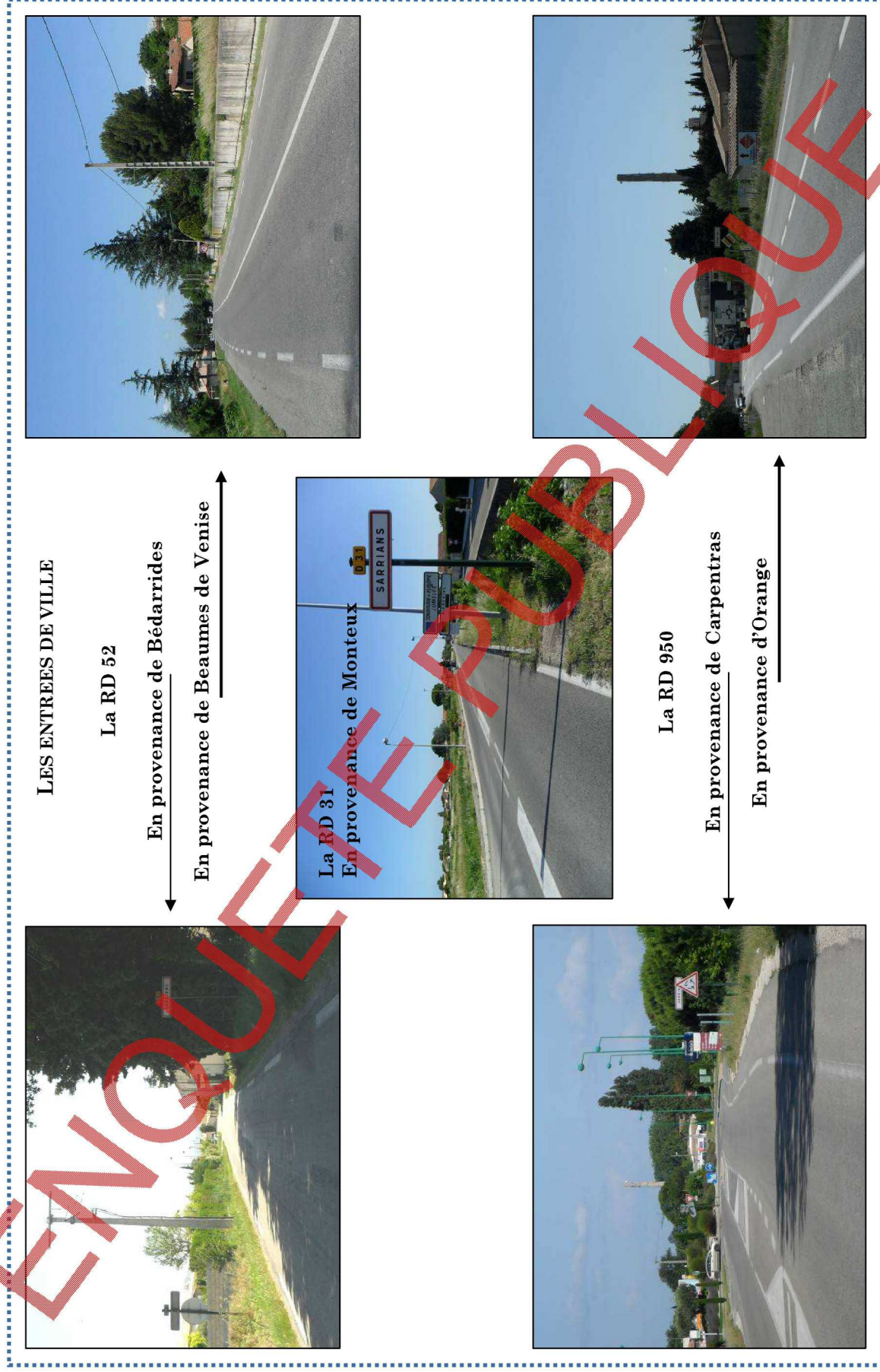
L'axe Sud direction Monteux (D31), constitue un axe rectiligne d'entrée Sud de la ville, caractérisé par un fort impact des perceptions de la zone agricole, de l'urbanisation pavillonnaire et de la silhouette du centre ancien avec les dentelles de Montmirail en arrière plan.

✧ **Entrée de ville 3 : au Sud, RD 52 reliant Sarrrians à Bédarrides**

La route de Bédarrides (D52), converge vers le coeur du village après sa traversée dans la plaine agricole. Elle représente un axe stratégique structurant dans le projet de développement urbain de la commune.

✧ **Entrée de ville 4 : au Nord, RD 52 reliant Sarrrians à Vacqueyras et Beaumes-de-Venise**

L'axe Nord direction Vacqueyras prend naissance sur le boulevard du Comtat Venaissin. Il se divise vers Beaumes de Venise (D21) et Vacqueyras (D52).



II.4.4 – LA MORPHOLOGIE URBAINE

Le centre de la commune est localisé à proximité de la limite Est de la commune. Situé au cœur de la plaine comtadine le noyau villageois offre des perspectives de vues importantes sur les principaux éléments de relief situés à proximité. De cette relative platitude qui caractérise la plaine comtadine émerge quelques repères visuels d'envergure comme les églises Saint-Pierre et Saint-Paul.

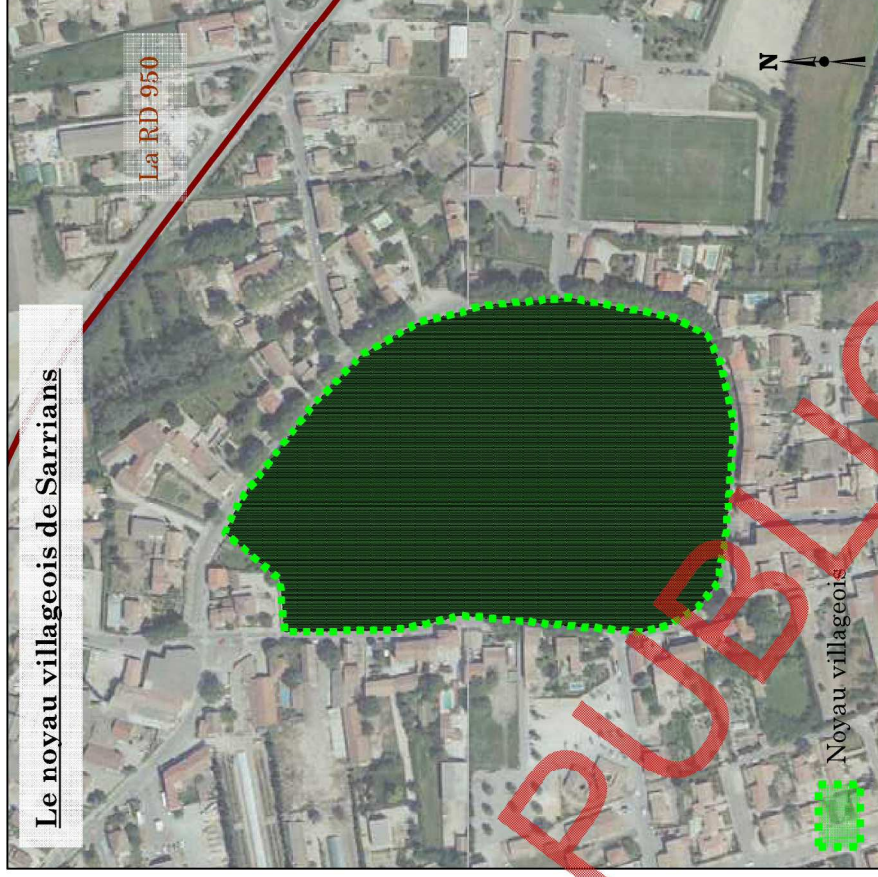
En outre, la partie agglomérée de Sarrrians regroupe une part importante des logements, des équipements, des commerces et activités et des services de proximité. Sa position géographique centrale, entre les pôles urbains plus importants d'Orange et de Carpentras, est donc également renforcée par la présence des commerces et des équipements qui rend cet espace majeur dans l'articulation du territoire de la commune de Sarrrians.

a) Le centre villageois

Le village historique est entouré des remparts, qui sont aujourd'hui devenus le boulevard circulaire. Le village est un ensemble de maisons imbriquées les unes dans les autres, articulé autour d'un système de ruelles, à l'image de nombreux villages provençaux. Le tissu urbain présente donc une densité importante. La ville s'est construite dans les limites des enceintes pour des raisons de sécurité. Cette volonté se traduit aujourd'hui par cette forte densité du bâti au sein du cœur ancien.

Les constructions de deux ou trois niveaux, en tissus alignés le long des ruelles, se desserrent, par endroits, pour laisser apparaître une place, une fontaine, un édifice remarquable. Ainsi, de nombreux espaces publics (fontaines, placettes...) et des monuments emblématiques rompent ce tissu urbain dense.

Le bâti ancien est rigoureusement préservé. De nombreux bâtiments du cœur villageois ont été restaurés, préservant le caractère du noyau originel en le valorisant. Cette défense du patrimoine architectural sarrriannais permet à la commune de bénéficier d'un maintien de l'ensemble des caractéristiques du noyau villageois.





Ambiance urbaine du noyau villageois



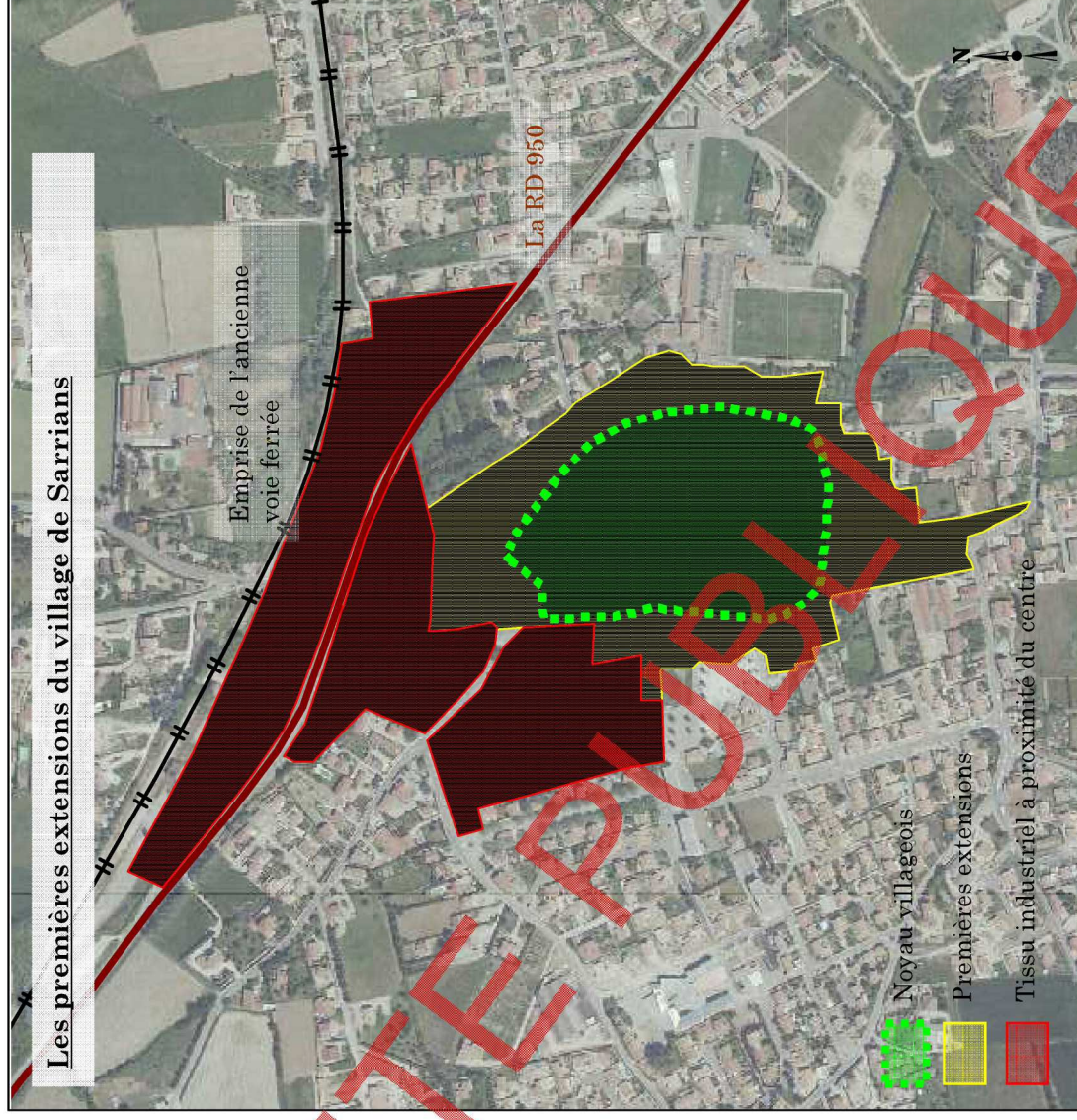
b) L'héritage du passé industriel de la commune

Hors des anciens remparts, *extra-muros*, on retrouve une première couronne d'urbanisation périphérique. Au sein de cet espace le tissu urbain reste relativement dense malgré une aération certaine comparativement au noyau villageois.

Cette première couronne d'urbanisation correspond au développement de la plaine comtadine et de la commune au 19^{ème} siècle. En effet, à partir du milieu du 19^{ème} siècle, grâce au Canal de Carpentras et au chemin de fer, la plaine du Comtat développe sa production de primeurs. Un marché grossiste journalier a pris une ampleur considérable autour du cœur villageois. En outre, un train de marchandises, en provenance de Carpentras, s'arrêtait tous les matins à Sarrrians, direction les Halles de Paris. A cette époque, plusieurs conserveries ont été construites. Il existait également plusieurs filatures de soie, une vannerie et une usine de balais qui fonctionnaient à plein régime.

Au sein de cette première couronne périphérique, on retrouve quelques traces de cette époque industrielle. De nombreux bâtiments sont toujours occupés par des activités. Toutefois, on observe un secteur en perte de vitalité, à l'ouest du centre.

L'ancienne voie ferrée Orange – Pernes les Fontaines, dont il en reste les emprises et le bâtiment de l'ancienne gare marque encore le paysage de Sarrrians. Un projet de création de voie verte devrait permettre une mise en valeur de cet espace délaissé.



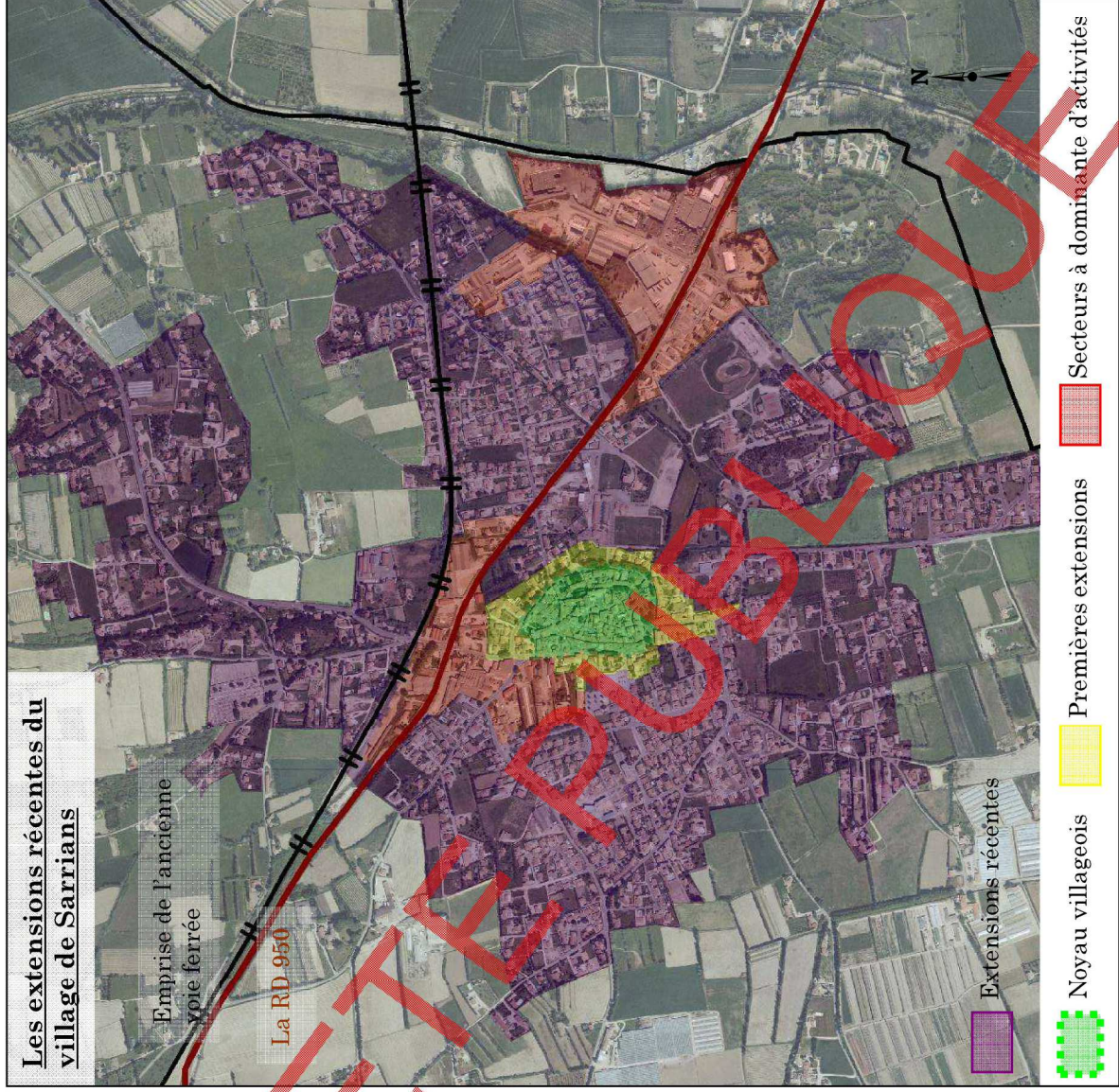


c) Les extensions plus récentes

Une deuxième couronne, la plus vaste, correspond au développement urbain de l'après guerre, plus précisément à l'apparition et à la généralisation de l'habitat individuel à partir des années 1970.

Cette urbanisation, consommatrice d'espace, correspond à l'évolution de la société des dernières décennies, à l'individualisation des modes de vie et d'habiter, à l'évolution de la consommation avec le développement des grandes surfaces. Ce mode de vie est directement lié à l'usage de la voiture et à l'amélioration des réseaux de communication qui permettent un éloignement de plus en plus important entre le domicile et les lieux d'activité, notamment de travail, mais aussi l'école, les lieux de consommation et de divertissement.

Ce type d'urbanisation répond aux aspirations d'une partie de la population, vivre la ville à la campagne dans une maison individuelle, dans un cadre de tranquillité et de verdure, associé à une bonne accessibilité et à tous les avantages de la vie collective (équipements, réseaux, commerces,...).



Ces extensions de l'urbanisation se sont établies dans quatre directions, avec une prédominance dans la plaine en grande partie contenue au Sud de l'ancienne voie ferrée.

Dans un premier temps, elles ont pris forme en continuité du centre, avec parfois la réalisation d'opérations d'ensemble (lotissements communaux à l'ouest). Dans un second temps, au coup par coup, en s'éloignant du centre le long des routes départementales, comme le long de la route de Vacqueyras.

Entre les extensions récentes, on trouve des zones d'équipements publics ; tel que le complexe sportif, le groupe scolaire...

S'agissant de constructions récentes et très récentes, on trouve dans ces zones des maisons de type pavillonnaire et des lotissements. Les constructions sont implantées en milieu de parcelle et en retrait par rapport à la rue et aux limites séparatives. Dans certains secteurs, l'implantation de clôture en continuité marque la limite de l'espace public. Il s'agit notamment des constructions situées le long du boulevard Frédéric Mistral, de celles de la place du marché ou encore de celles du boulevard des Mians.

Dans ce tissu urbain, trois petits ensembles de petits collectifs, de trois niveaux, ont trouvé leur place dans le paysage urbain de Sarrians. Un autre vient de voir le jour récemment, à proximité du centre, en continuité du centre médical.



Formes urbaines des extensions récentes du centre de Sarrians



Ambiance urbaine des extensions récentes

